

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le jeudi 1^{er} octobre 2009, à 15 h 35, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. François Picard, vice-président
M. Richard Côté, vice-président
M. Raymond Dion
M^{me} Lisette Lepage
M. Guy Perrault
M^{me} Denise Trudel

Assistent également: M. Alain Marcoux, directeur général
M^{me} Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
M. Gilles Noël, directeur général adjoint
M. Guy Renaud, directeur général adjoint
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
M^e Line Trudel, assistante-greffière

Est absent: M. le maire Régis Labeaume, président

Monsieur le vice-président Richard Côté préside la séance.

CE-2009-2021 Acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, des parties des lots 3 705 726, 1 160 409 et 1 160 956 du cadastre du Québec - Arrondissement La Haute-Saint-Charles - GI2009-138 (CT-GI2009-138) — (Ra-1498)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1^o conditionnellement à l'entrée en vigueur du Règlement R.V.Q. 1576 et à toutes autres autorisations requises par diverses autorités gouvernementales, de décréter l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, des parties des lots 3 705 726, 1 160 409 et 1 160 956 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, conformément aux plans préparés par monsieur Benoit Couture, arpenteur-géomètre, le 18 septembre 2009, sous les numéros 1356, 1357 et 1358 de ses minutes;
- 2^o de décréter l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, d'une servitude permanente de construction affectant une partie du lot 1 160 956 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, conformément au plan préparé par monsieur Benoit Couture, arpenteur-géomètre, sous le numéro 1356 de ses minutes;

- 3° d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre les procédures nécessaires pour l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, des parcelles de terrain et de la servitude requise.
-

La séance est levée à 15h40

Richard Côté
Vice-président

Line Trudel
Assistante-greffière

LT/hmd/lh/mcr/mc